

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 493

présenté par
M. Forissier-----
ARTICLE 40

Dans l'alinéa 2 de cet article, après les mots :

« d'épargne »,

insérer les mots :

« et de prévoyance ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.